

**COMMISSION DES FINANCES DU 22 SEPTEMBRE 2009
À LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS VERNOIS**

Étaient Présents : J.VIROL, M.C KERGOAT, R.COLLINET, G.LE ROUX, A.DAURIAC, T.NARDOU, S FEIX, M.CHEVREUX, L.COULAUD remplacé par J.L MALLET, P.GRARD remplacé par C.ROULEAU, C.DUPONT, Y.MASSOUBRE remplacé par M.GRELLETY, B.DELPRAT,
Absent Excusés : G.PEYROUNY

J.P VIROL ouvre la séance à 20h45. Il remercie tous les délégués présents à cette réunion.

L'ordre du jour est la présentation du compte administratif, les choix des subventions aux associations et l'organisation de la nouvelle procédure de fonctionnement mise en place par J.P.SAINT AMAND.

I. Présentation du compte administratif

J.P VIROL présente et commente le compte administratif du budget général ci-joint.

A l'issue de cette présentation, J.P.VIROL demande à la commission si elle a des questions sur la situation budgétaire. Les élus constatent que le compte administratif est correct.

B.DELPRAT demande des photos sur l'évolution des travaux financés par l'intercommunalité (construction du CLSH, Voirie...) pour les intégrer dans le site.

T.NARDOU demande si le personnel du CIAS engendre une incidence au chapitre 64 Charge du personnel sur le budget de l'intercommunalité.

J.P.VIROL répond que le CIAS a son « propre » budget géré, sauf pour les emprunts, par son conseil d'administration et par conséquent il n'y a aucune incidence sur le budget général.

T.NARDOU s'interroge sur la possibilité d'étudier des ratios au niveau des charges du personnel pour connaître la situation à ce niveau.

J.P.VIROL travaille actuellement sur ce thème dans le cadre de la préparation d'un audit interne ou externe.

B.DELPRAT ajoute qu'il serait intéressant de connaître l'efficacité des investissements de la Communauté de Communes. : Exemple : Y'a-t-il une incidence des investissements passés sur l'urbanisme.

II. Subventions aux associations :

Lors du conseil communautaire du 30 juin, il avait été souligné le nombre croissant des demandes de subventions. J.P.SAINT AMAND avait proposé de fixer des limites car certaines subventions ne sont pas à intégrer à l'intercommunalité.

J.P.VIROL dresse un état des subventions.

• Association LOU BRICOULOU :	41 800€
• PLIE	2 000€
• Mission Locale :	2 971€
• Pays de l'Isle :	2 228€

- Ski Nautique Neuf Fonds : 300€
- Activités des écoles : 8 000€
- RAZED (aide psychologique aux enfants) : 304€
- Chantier Théâtre : 1 500€
- Mémoire : 150€
- Téléthon : 500€

Les subventions attribuées à Chantier Théâtre, Mémoire, Téléthon, et Ski Nautique Neuf Fonds sont à considérer comme des subventions exceptionnelles. Les élus débattent et J.P.VIROL soumet au vote le maintien de ces 4 subventions. Les résultats du scrutin sur 12 votants

- Ski Nautique Neuf Fonds : Supprimée à l'unanimité
- La Mémoire : Supprimée à l'unanimité
- Téléthon : 4 pour et 8 contre le maintien de la subvention
- Chantier Théâtre : il est établi que l'intercommunalité subventionne

cette association de part leurs différentes interventions dans les écoles. Mais aucune opération n'est connue à ce jour. Les élus, soucieux de conserver l'intérêt éducatif pour les enfants, T.NARDOU propose de maintenir la subvention dans la mesure où Chantier Théâtre remette un compte rendu d'exécution à l'intercommunalité. La subvention pourrait être versée en 2 fois : 50% en début d'année, 50% après la remise du compte rendu d'exécution. Le maintien est soumis au vote moyennant cette proposition : 2 abstentions 10 pour

Le maintien ou non de ces subventions sera soumis au vote du Conseil Communautaire du 27 octobre 2009.

III. Organisation budgétaire

J.P.VIROL rappelle la nouvelle procédure de fonctionnement instaurée par J.P.SAINT AMAND.

J.P.VIROL propose la création d'une gestion analytique sur toutes les compétences de l'intercommunalité. Cette gestion permettra de connaître le coût de chaque compétence. J.P.VIROL précise que la gestion analytique est déjà mise en place au niveau de la compétence des affaires scolaires.

Il demande l'avis de la commission sur ce principe.

Elle l'approuve à l'unanimité.

IV. Audit Interne ou Externe

Il a été demandé aux écoles de communiquer à l'administration le nombre des effectifs de 2005 à 2009. Ainsi avec la gestion analytique ceci permettra de connaître l'évolution du personnel des écoles et la comparer à partir de la création de l'intercommunalité, et de préparer les actions de l'EPCI en fonction de l'évolution de cette population de chaque commune.

V. CLSH de Vergt

L'architecte voudrait démarrer les travaux de sondage en 2009 qui étaient prévus au budget 2010. La commission est favorable au démarrage des travaux en 2009 mais pour une facturation en 2010. Cette proposition est à soumettre à l'architecte.

VI. Emprunt 2009 CLSH

J.P.VIROL a négocié les offres du Crédit Agricole et de la Caisse d'Epargne pour un emprunt de 200 000€ sur 15 ans en amortissement constant.

L'offre du Crédit Agricole au taux de 4.06% reste inchangée

L'offre de la Caisse d'Epargne au taux de 4.42% a été révisée au taux de 3.93%

J.P VIROL lève la séance à 22h45.